

II- Les Techniques Industrielles (TI)

La filière « Techniques Industrielles » offre de nouvelles opportunités de formation pour lesquelles les qualifications permettent de s'insérer aisément dans le tissu économique, dans un contexte marqué par les grands chantiers de construction, la promotion de l'auto-emploi et des métiers à forte sollicitation économique.

Ce parcours comporte deux (2) cycles : 1^{er} et 2nd cycles. Le recrutement se fait en 1^{ère} année ou en 2nde Technique, par voie de concours.

Les spécialités du 1^{er} cycle sont ouvertes aux titulaires du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ou du First School Living Certificate (FSLC). La formation à ce cycle dure 4 ans. Le diplôme délivré est le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de la spécialité.

Les séries et spécialités du 2nd cycle sont ouvertes aux titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), du General Certificate of Education, Ordinary Level (GCE/OL) ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). La formation à ce cycle dure 3 ans. Les diplômes délivrés sont le Baccalauréat de Technicien (séries) et le Brevet de Technicien (spécialités).

SECTION	SERIE/SPECIALITE	CODE	CYCLE
SECTION DU GENIE ELECTRIQUE, DE CHIMIE INDUSTRIELLE ET DES SCIENCES BIOMEDICALES	ELECTRONIQUE	F2	2
	ELECTROTECHNIQUE	F3	2
	FROID ET CLIMATISATION	F5	2
	SCIENCE ET TECHNIQUE BIOLOGIQUE	F7	2
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE ET DU SOCIAL	F8	2
	AIDE CHIMIQUE BIOLOGISTE	AICB	1
	AIDE CHIMIQUE INDUSTRIELLE	AICI	1
	CHIMIE INDUSTRIELLE	CI	2
	ELECTRICITE AUTOMOBILE	ELAU	1
	ELECTRICITE D'EQUIPEMENT	ELEQ	1
	ELECTROMECHANIQUE	ELME	1
	ELECTRONIQUE	ELNI	1
	FROID ET CLIMATISATION	FRCL	1

	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS HOSPITALIERS/ BIOMEDICAUX	MEHB	2
	MAINTENANCE ELECTROMECHANIQUE	MEM	2
	MAINTENANCE ET INSTALLATION DES SYSTEMES ELECTRONIQUES	MISE	2
SECTION DU GENIE MECANIQUE	FABRICATION MECANIQUE	F1	2
	AJUSTAGE	AJUS	1
	AFFUTEUR SCIEUR	AFSCI	1
	CARROSSERIE PEINTURE AUTOMOBILE	CAPA	1
	CHAUDRONNERIE	CH	2
	CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE	CH-TI	2
	CONSTRUCTION MECANIQUE	CM	2
	CONSTRUCTION ET MAINTENANCE AUTOMOBILE OPTION MAINTENANCE VEHICULES POIDS LOURDS	CMA- MVPL	2
	CONSTRUCTION ET MAINTENANCE AUTOMOBILE OPTION MAINTENANCE VEHICULES DE TOURISME	CMA- MVT	2
	CONSTRUCTION ET OUVRAGE METALLIQUE	COOM	1
	MECANIQUE AUTOMOBILE	MA	2
	MECANIQUE AUTOMOBILE INJECTION	MAIN	1
	MECANIQUE AUTOMOBILE ELECTRICITE	MAEL	1
	MECANIQUE AUTOMOBILE DE REPARATION	MARE	1
	MECANIQUE DE FABRICATION	MEFA	1
	METAUX EN FEUILLES	MEFE	1
	METAUX EN FEUILLES ET CONSTRUCTION METALLIQUE	MF/CM	2
	REPARATION CARROSSERIE AUTOMOBILE	RECA	1
SECTION DU GENIE CIVIL, DU GENIE DU BOIS	TECHNIQUE ET MATHEMATIQUES	E	2
	GENIE CIVIL BATIMENT	F4BA	2

ET DES TECHNIQUES AGRICOLES				
BUREAU D'ETUDES	F4BE	2		
TRAVAUX PUBLICS	F4TP	2		
CARRELAGE	CARR	1		
DESSIN EN BATIMENT	DEBA	1		
EXPLOITATION FORESTIERE	EF	2		
ELECTRICITE BATIMENT	ELBA	1		
GEOMETRE TOPOGRAPHE	GT	2		
INDUSTRIE DU BOIS	IB	2		
INSTALLATION SANITAIRE	INSA	1		
INSTALLATION SANITAIRE	IS	2		
MAÇONNERIE	MACO	1		
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES	MEA	2		
MENUISERIE EBENISTERIE	MEB	2		
MENUISERIE	MENU	1		
PRODUCTION ANIMALE	PA	1/2		
PRODUCTION VEGETALE	PV	1		
TECHNIQUES ET GESTION FORESTIERE	TGF	2		
TRANSFORMATION DES PRODUITS	TP	2		
BIJOUTERIE	BIJO	2		
BP COUTURE FLOU	BP CF	2		
CERAMIQUE	CERAM	1/2		
COUTURE SUR MESURE	COME	1		
DECORATION	DECOR	1/2		
ESTHETIQUE/COIFFURE	ESCO	1		
INDUSTRIE D'HABILLEMENT	IH	1/2		
PEINTURE	PEINT	1		
SCULPTURE	SCULP	1		

SECTION DES ARTS ET MODE

LES SPECIALITES DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TERTIAIRE

L'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel comprend deux (02) parcours :

- Les Sciences et Technologies du Tertiaire (STT) ;
- Les Techniques Industrielles (TI).

I- Les Sciences et Technologies du Tertiaire (STT)

Ce parcours comporte deux (02) cycles : 1^{er} et 2nd cycles.

Les spécialités du 1^{er} cycle sont ouvertes aux titulaires du CEP/FSLC et celles du 2nd cycle aux titulaires du BEPC, GCE/OL ou du CAP de la spécialité.

Le recrutement en 1^{ère} année ou en 2^{nde} technique se fait par voie de concours.

LES SPECIALITES DU 1^{er} CYCLE

Spécialités	Présentation	Aptitudes/Qualités requises	Diplôme obtenu	débouchés
Employé des Services Comptables (ESCOM)	L'Employé des Services Comptables est un ouvrier qualifié qui assiste le Comptable dans la tenue des livres comptables et documents commerciaux. Autres appellations : Agent administratif, Aide-comptable, Employé aux fournitures, Opérateur de saisie, Agent de bureau, Employé aux écritures...	-Être méthodique, rigoureux, organisé, flexible ; -Avoir le sens de l'ordre et du classement, le contact facile,. Il devra avoir un bon niveau en mathématique, des connaissances en comptabilité, une bonne mémoire, -Maîtriser l'outil informatique, etc.	CAP Employés des Services Comptables	Le titulaire du CAP Employé des Services Comptables peut : - s'auto-employer ; - travailler dans les administrations publiques, parapubliques et privées ; - accéder au second cycle de la spécialité Comptabilité et Gestion.
Employé des Services Financiers (ESFI)	L'agent administratif des finances est qualifié pour procéder à la collecte des recettes publiques, selon les règles, de rassembler, classer, enregistrer et conserver des données financières et comptables.	dynamisme et le sens de l'accueil, une bonne présentation et capacité communicationnelle. Capacité de rétention (une bonne mémoire), la rigueur	CAP Employés des Services Financiers	Le titulaire du CAP Employé des Services Financiers peut : - s'auto-employer ; - travailler dans les administrations publiques, parapubliques et privées, les organisations intermédiaires, les établissements de micro-finances ; - accéder au second cycle de la spécialité Comptabilité et Gestion.

		<p>-Avoir le sens de l'ordre, un bon niveau en mathématiques et en comptabilité, ainsi qu'une probité morale.</p> <p>-Se montrer calme, patient,</p> <p>-Aimer le travail de bureau et maîtriser l'outil informatique.</p>		
Economie Sociale et Familiale (ESF)	Le conseiller en économie sociale et familiale assiste les familles et les individus en situation de précarité et les conseille dans la gestion rationnelle de leurs revenus.	<p>-Esprit d'ouverture, être doté d'un moral fort et d'un équilibre psychologique,</p> <p>-Avoir une capacité de se faire comprendre et une aptitude d'écoute, facilité de contact,</p> <p>-la disponibilité et la capacité à travailler en équipe.</p>	CAP Economie Sociale et Familiale	<p>Le titulaire du CAP Economie Sociale et Familiale peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer ; - travailler dans plusieurs domaines : agricole, touristique, affaires sociales, condition féminine, urbanisme, commerce, santé, éducation et dans les maisons de retraite - accéder au second cycle de la spécialité ESF ou Hôtellerie.
Hôtellerie/Restauration (HR) avec trois options : - Services hôteliers (SH) ; - Restaurant (R) ; Cuisine (CU).	Le restaurateur est un professionnel de l'accueil des clients, de la production culinaire et du service des tables dans une entreprise de restauration ouverte au public ou privée.	Facilité du contact, propreté morale, sens de l'organisation, Courtoisie, ponctualité, précision, vigilance.	CAP Hôtellerie/Restauration	<p>Le titulaire du CAP Restauration peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer ; - assurer les services de restauration collective autogérée ou concédée; - gérer les nouvelles formes de restauration commerciale : Consommation sur place et Vente à emporter. - Accéder au second cycle de la spécialité Hôtellerie
Secrétariat Bureautique (SEBU)	Le/la secrétaire bureautique est un employé des services administratifs qui assiste le chef hiérarchique dans l'exercice de ses fonctions. Il prend des notes, saisit des documents, classe la documentation, reçoit les usagers et gère l'agenda du chef.	Avoir un bon niveau de langues française et anglaise et une bonne diction, le sens de l'ordre et du classement, une bonne disposition auditive, des compétences dans l'usage de l'outil informatique, avoir une certaine aisance dans la prise de notes, être capable de travailler sous la pression.	CAP Secrétariat Bureautique	<p>Le titulaire du CAP Secrétariat Bureautique peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'auto- employer ; - présenter tous les concours administratifs du niveau CAP ou équivalent ; - accéder au second cycle de la spécialité Action et Communication Administratives (ACA)
Secrétariat Médical (SEME)	Le Secrétaire Médical exerce dans le service administratif d'un centre hospitalier. Il assiste le	Un bon niveau de langues française et anglaise, des compétences dans l'usage de l'outil informatique, avoir le	CAP Secrétariat Médical	<p>Le titulaire du CAP Secrétariat Médical peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'auto- employer ; - travailler dans : <p>les hôpitaux, les cliniques médicales ou centres hospitaliers,</p>

	médecin dans ses tâches quotidiennes et établit le lien entre le médecin et les patients ou les usagers.	sens de l'ordre et du classement, être capable de garder le secret professionnel, de bonnes aptitudes auditives, bonne diction, une bonne mémoire, supporter la position assise.		les laboratoires, les dispensaires, les centres de rééducation, les centres médico-sociaux ; - présenter tous les concours administratifs de niveau CAP ou équivalent ; - accéder au second cycle de l'Enseignement Technique Industriel dans la spécialité des Sciences et Technologies de la Santé et du Social série (F8).
Vente (VE)	Le vendeur ou le commis-vendeur exerce une activité de face à face où il accueille, propose des produits et services, conseille la clientèle et conclue la vente, afin de maximiser le gain de l'entreprise.	Être accueillant, apte à la communication, être capable d'organiser une activité d'équipe, avoir une intelligence vive, connaître les produits qu'il propose, avoir une tenue soignée, avoir le sens de l'initiative, être endurant, honnête, ponctuel, etc.	CAP Vente	Le titulaire du CAP Vente peut : - s'auto-employer ; - occuper des fonctions professionnelles ci-après : vendeur en magasin ; prospecteur ; assistant de ventes ; magasinier ; vendeur-livreur ; marchandiseur ; - poursuivre des études au second cycle de la spécialité ACC ou dans l'une des institutions de formation suivantes (ENIET, Ecoles d'Hôtellerie, Instituts de Tourisme...).

LES SPECIALITES DU 2ND CYCLE

Spécialités	Présentation	Aptitudes/Qualités requises	Diplôme obtenu	débouchés
Action et Communication Administratives (ACA)	Le secrétaire est un agent qui assiste une hiérarchie publique ou privée dans l'exercice de ses fonctions administratives. Il organise et gère le travail de l'administrateur. Il saisit, collecte, analyse l'information, accueille les visiteurs et le personnel.	La dextérité manuelle, une facilité de contact, une bonne audition, une bonne mémoire, un sens de l'organisation, du classement, de l'analyse, de synthèse et de communication. Une bonne aptitude à la conception.	- Probatoire - Baccalauréat	Le titulaire du Baccalauréat ACA peut : - s'auto-employer ; - travailler dans l'administration, les entreprises privées et parapubliques ; - poursuivre les études supérieures dans plusieurs Grandes Ecoles et Institutions (ENSET, ESSEC, IUT, ENAM, INJS, ENIET, EMIA, ENSP, ESSTIC...)
Action et Communication Commerciales (ACC)	Le technicien en action et communication commerciale est un personnel participant à l'activité de promotion des produits, la vente et la fidélisation de la	Aisance de communication, bonne mémoire, inventivité, etc.	- Probatoire - Baccalauréat	Le titulaire du Baccalauréat ACC peut : - s'auto-employer ; - Exercer des fonctions professionnelles suivantes : employés de commerce, vendeur en magasin, télévendeur, attaché commercial, responsable marketing, chef de vente, délégué commercial, inspecteur des ventes, directeur de marketing, technico-commercial ;

	clientèle dans un marché concurrentiel.			<ul style="list-style-type: none"> - travailler dans diverses administrations publiques, parapubliques et privées ; - poursuivre les études au niveau supérieur : BTS, licence professionnelles (Actions commerciales, commerce international, tourisme...) et Universités (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Faculté de droit), Grandes écoles (ENAM, EMIA, ESSEC, ENSET, ESSTIC, ESPTT, IRIC, IAI...), Instituts hôteliers
Boulangerie-Pâtisserie (B-PA)	Le boulanger est un technicien de la fabrication du pain et de la réalisation des gâteaux.	Sens développé du goût, créativité, curiosité, propreté, facilité de contact.	<ul style="list-style-type: none"> - Probatoire de BT - Brevet de Technicien 	Le titulaire du Brevet de Technicien Boulangerie-Pâtisserie peut : <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer ; - exercer les fonctions de : responsable de rayon d'unité de production, d'un point de vente..., responsable technique et/ou commercial d'unité de production (grossiste...), responsable de production dans les industries agroalimentaires, chef boulanger et chef pâtissier.
Comptabilité et Gestion (CG)	Le Technicien en comptabilité et gestion est un employé dans l'administration comptable d'une entreprise dont les activités consistent à traiter l'information comptable et financière.	Avoir le sens de l'organisation et de l'arrangement, une bonne mémoire, une bonne aptitude au calcul.	<ul style="list-style-type: none"> - Probatoire - Baccalauréat 	Le titulaire du Baccalauréat CG peut : <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer ; - travailler dans les services de comptabilité des administrations publiques ou privées ; - devenir expert-comptable ; - poursuivre les études dans l'Enseignement Supérieur (facultés, Grandes Ecoles, BTS, IUT...).
Economie Sociale et Familiale (ESF)	Forme des professionnels qui ont pour mission la formation, d'assister les familles et les individus dans le besoin et les conseille dans la gestion efficace et rationnelle de leurs différentes ressources.	Aptitude d'écoute, facilité de contact et d'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Probatoire de BT - Brevet de Technicien 	Le titulaire du Brevet des Techniciens ESF peut : <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer dans les secteurs décoratif, alimentaire, diététique, assainissement, santé primaire ; - Travailler dans les domaines suivants : agricole, tourisme, assistance des personnes, affaires sociales et condition féminine, assistance sociale, collectivité d'enfants, urbanisme, commerce, jeunesse et sport, santé enseignement :(ENIET, ENSET...), économie, sécurité (ergonomie dans l'environnement immédiat et au poste de travail) et dans les maisons de retraite, - poursuivre les études dans l'Enseignement Supérieur (BTS, licence professionnelle, master, ENSET ...).
Hôtellerie (HO) avec trois options : - Cuisine (CU) ;	L'hôtelier est un personnel hautement opérationnel dans les activités de gestion	Aisance du contact interhumain, courtois, propreté, ponctualité, précision, organisation,	<ul style="list-style-type: none"> - Probatoire de BT - Brevet de Technicien 	Le titulaire du Brevet des Techniciens Hôtellerie peut : <ul style="list-style-type: none"> - s'auto-employer ; - travailler dans les administrations publiques, parapubliques et privées et occuper l'un des postes

- Restaurant-Bar (RB) ; - Hébergement (HE)	administrative des hôtels et d'organisation du service culinaire et de restauration.	vigilance.		suivants : premier commis dans le domaine de l'organisation de la production culinaire, chef de cuisine et responsable de production pour le secteur de la restauration collective. - poursuivre les études dans l'Enseignement Supérieur.
Sciences Economiques et Sociales (SES)	Forme des professionnels qui ont pour mission la formation, d'assister les familles et les individus dans le besoin et les conseille dans la gestion efficace et rationnelle de leurs différentes ressources.	Aptitude d'écoute, facilité de contact et d'organisation.	- Probatoire - Baccalauréat	Le titulaire du Baccalauréat SES peut : - s'auto-employer ; - travailler dans les administrations publiques, parapubliques et privées, - poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. BTS (banque, assurance, informatique, commerce) ; Universités (facultés, Grandes Ecoles).
Tourisme (TO) avec deux options : - Agence de voyage (AV) ; - Accueil et Animation Touristique (AAT)	Le professionnel de Tourisme est un personnel qualifié pour l'accompagnement de l'activité touristique que ce soit dans l'organisation des voyages que dans les visites de sites touristiques.	Bonne connaissance des sites culturels, courtoisie, ponctualité, précision, sens de l'organisation, vigilance.	- Probatoire de BT - Brevet de Technicien	Le titulaire du Brevet des Techniciens Tourisme peut : - s'auto-employer comme promoteur ; - travailler dans l'administration, les entreprises publiques, parapubliques et privées ; - Poursuivre les études supérieures (BTS, licence professionnelle, master...).

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

EMIA : Ecole Militaire interarmées

ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

ENIET : Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique

ENSET : Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

ENSP : Ecole Nationale Supérieure de Police

ESSEC : Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales

ESSTIC : Ecole supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication

FSLC : First School Living Certificate

GCE/OL : General Certificate of Education/Ordinary Level

IAI : Institut Africain d'Informatique

INJS : Institut National de la Jeunesse et des Sports

IRIC : Institut des Relations Internationales

IUT : Institut Universitaire des Technologies

ONG : Organisation Non Gouvernementale